

Séance du 7 juin 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; M. Ugalde à Mme Lauqué ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ENFANCE - JEUNESSE ET EDUCATION – Travaux de rénovation de l'école maternelle du Petit Bayonne - Demandes de subventions.

Par délibération du 7 avril 2016, la Ville de Bayonne a adopté son Programme Pluriannuel d'Investissement (P.P.I) « Ecoles publiques 2020 ». Elle s'est ainsi engagée à œuvrer dans l'intérêt des enfants bayonnais, au service d'une politique publique de l'éducation ambitieuse, à la hauteur des enjeux de formation de nos jeunes, enjeux d'épanouissement et de bien-vivre au sein des écoles et gages de leur devenir d'adultes responsables, autonomes et citoyens.

Pour ce faire, plus de 11 millions d'euros ont été affectés jusqu'en 2019 à des travaux d'envergure organisés autour de 6 axes parmi lesquels figurent notamment l'adaptation des locaux aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité, l'amélioration des conditions d'enseignement et d'accueil périscolaire, le réaménagement des espaces extérieurs et récréatifs.

La rénovation de l'école maternelle du Petit Bayonne figure parmi les priorités identifiées au titre de l'exercice 2016. Au vu des besoins définis avec la communauté éducative et de l'état sanitaire du bâtiment, les travaux envisagés concerneront :

- le désamiantage des sols au regard des obligations réglementaires ;
- la création d'un préau nécessaire pour abriter de la pluie les enfants, les enseignants, et le personnel municipal, à la fois pour les récréations et les activités périscolaires ;
- le réaménagement d'un ancien logement en salle des maîtres, espace faisant actuellement défaut dans cette école, salle d'activités et dortoir qui sera à cette occasion déplacé.

Estimée à 286 000 € HT, cette opération sera financée par le Département des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre du contrat de territoire 2013-2016, et susceptible de l'être également par d'autres financeurs, comme l'Etat et la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes.

Il est par conséquent demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de ces partenaires potentiels aux taux les plus élevés possibles et à signer les conventions de financement correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.